

## Registres

Les personnes se déplacent et les entreprises se développent de plus en plus au-delà des frontières nationales en mettant à profit les possibilités que leur offrent l'ouverture des frontières et le [marché unique européen](#). Dans ces conditions, il est nécessaire de faciliter l'accès des vendeurs, des créanciers, des partenaires commerciaux et des consommateurs à des documents et informations officiels et dignes de confiance pour améliorer la transparence et la sécurité juridique dans toute l'UE.



En Europe,

- les [registres du commerce](#)
- les [registres fonciers](#)
- et les [registres d'insolvabilité](#)

offrent un ensemble de services qui varient d'un pays à l'autre. Cette section offre un lien vers ces registres en fournissant des informations au niveau européen et national.

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.

Dernière mise à jour: 18/01/2019